
1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1855.

BILL.

Acte pour amender l'acte passé dans la septième année du règne de sa majesté, et intitulé, "*Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de Montréal à acheter, acquérir et posséder la propriété actuellement connue sous le nom des aqueducs (Water Works) de Montréal,*" et aussi un certain autre acte passé dans la seizième année du règne de sa majesté, et intitulé, "*Acte pour autoriser le maire, les échevins et citoyens de la cité de Montréal à emprunter une certaine somme d'argent pour construire un aqueduc pour l'usage de la dite cité, et pour étendre et amender les dispositions de tout acte y relatif.*"

Reçu et lu, la première fois, lundi, 26 mars 1855.

Seconde lecture, jeudi, 29 mars 1855.

M. JOBIN.

QUEBEC :
IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,
RUE LA MONTAGNE.